

Note de Présentation - Participez aux RoCS 2018

En organisant, l'année dernière, la première édition des RoCS, nous avons l'objectif de mettre en lumière le travail des « Services Com » au sein des entreprises et organismes de santé.

Plus d'une douzaine de candidats pour une première : voilà qui semble pouvoir être qualifiée, par les participants, le jury et ceux qui tout simplement ont assisté à la remise des Prix, ...de Réussite.

De quoi nous encourager à faire encore mieux en 2018 tout en faisant évoluer la formule que nous vous présentons ici.

Certes, nous conservons l'ambition, avec cette 2^{ème} édition, de mettre en avant les équipes, leur diversité, leurs projets, leurs missions et leurs réalisations au travers des grandes thématiques de la Communication Santé.

En 2018, les adhérents de RCS pourront ainsi présenter à la sagacité du jury leur « Année de Com » sur l'un au moins des domaines de leur activité à savoir :

- **Communication Corporate et Externe**
- **Communication Interne et RSE**
- **Communication « Social Media »**
- **Affaires Publiques**

Dans le cadre des actions menées, vous pourrez valoriser les grandes « opés » tout en évoquant les projets plus modestes, nous raconter comment l'actualité a pu s'imposer sur tel ou tel sujet, nous expliquer ces « idées un peu folles » nées dans les derniers mois et qui prennent sens aujourd'hui, détailler avec nous et partager finalement les gestions de crise, l'apprentissage des médias sociaux, les défis politiques et institutionnels relevés par les équipes. Bref, nous raconter en mots et en images ce que vous avez voulu faire et réussi.

Vous pouvez bien sûr décider de « candidater » sur un seul de ces univers mais aussi deux, trois ou les quatre, ce que nous vous encourageons à faire.

Chaque « Bilan » pour chaque univers retenu par vous sera l'objet d'une publication dans les éditions quotidiennes de Prescription Santé, entre le 1^{er} et le 30 Juin sur une ou deux pages, selon l'ampleur de votre « récit » et le matériel fourni, catégorie par catégorie et à partir d'un questionnaire assez simple et « ouvert » qui sera complété par un entretien d'une heure au téléphone pour chaque candidat dans chaque catégorie, réalisé par Prescription Santé.

Calendrier :

- **A partir du 20 février**, Vous nous signifiez votre volonté de candidater, (gratuitement, cela va de soi) dans les catégories de votre choix et vous nous retournez les questionnaires pour chaque catégorie.
- **4 mai : clôture des candidatures**
- **Entre le 15 mars et le 30 mai** les entretiens sont réalisés, les pages rédigées et maquettées par la Rédaction de Prescription Santé.
IMPORTANT : ces pages ne sont pas soumises au candidat pour validation
- **1^{er} au 30 juin** : les « articles » sont publiés : chaque semaine (soit 4 numéros / semaine) permettra de découvrir les candidats de chacune des catégories.
- **Fin juin** : Le jury se réunit et délibère, attribuant un ROCS 2018 pour chaque univers de la Communication Santé ainsi qu'un Grand Prix (choisi par les lauréats des catégories).

A ces 5 «RoCS 2018 » s'en ajouterons deux autres :

- Un **Prix Spécial Prescription Santé** relevant de la seule et assumée subjectivité de cette Rédaction mais aussi,
- **une nouveauté, un Prix du Communicant Santé de l'Année désigné par le Jury .**
- **10 septembre 2018 - 18h30** : Remise des RoCS

Nous vous attendons nombreux pour que la Communication Santé soit à l'honneur de vos réalisations, dans les pages de Prescription Santé tout au long du mois de juin.

Et maintenant, c'est à vous, en répondant à un Questionnaire par catégorie !



Règlement des Récompenses Communication Santé - RoCS 2018

ARTICLE I : TITRE

Les **RoCS, Récompenses Communication Santé**, ont été créés par l'Association RCS, représentée par son CA en partenariat avec la rédaction du Journal Prescription Santé.

Pour RCS : Anne de Boismenu – 4, rue Ribéra 75016 – Paris

Pour PRESCRIPTION SANTE : Olivier Robichon – 66, rue de la Glacière 75013 - PARIS

ARTICLE II : BUT

Les RoCS sont décernés une fois par an.

Ils sont destinés à récompenser le travail des Equipes et des Directions de la Communication menant des campagnes de communication annuelles.

ARTICLE III : CANDIDATURES

Les prix sont ouverts à tous les adhérents de l'association hormis les agences de RP.

Ces prix sont destinés à récompenser des actions menées tout au long de l'année et des campagnes dans le cadre de les missions de :

- Communication Corporate et Externe 2018
- Communication Interne 2018
- Communication « Social Media » 2018
- Affaires Publiques 2018
- Un grand Prix du Jury 2018 sera choisi parmi ces 4 prix
- Et un Prix spécial de Prescription Santé 2018 sera remis en plus.

L'inscription des candidatures auprès de RCS est obligatoire. Elle est acquise par la confirmation qui sera adressée aux candidats par RCS.

ARTICLE IV : CALENDRIER

- **A partir du 20 février**, réception de la note de présentation, du questionnaire type, de la composition du jury
- **Du 20 février au 30 mars** vous signifiez votre volonté de candidater aux RoCS 2018 en nous renvoyant le bulletin de participation et les questionnaires remplis à annedeboismenu@orange.fr
- **4 mai : clôture des candidatures**
- **Du 15 mars au 30 mai** : entretiens réalisés, pages rédigées et maquettées par la rédaction de Prescription Santé

- **1^{er} au 30 juin** : les articles sont publiés dans Prescription Santé, vous découvrirez ainsi les candidats de chacune des catégories.
- **Fin juin** : réunion et délibération du jury
- **10 septembre – 18h30** - : Remises des RoCS

ARTICLE V : MONTANT

La participation aux RécOmpenses Communication Santé 2018 est gratuite

ARTICLE VI : JURY ET ORGANISATION

Le jury 2018 des RoCS est présidé par **Marie-Christine LANNE**, Directrice de la Communication de GENERALI.

Il est constitué par :

- **Les Membres du Conseil d'Administration de RCS** : Anne de Boismenu - Caroline Boucheteil - Bruno Erhard - Véronique France Tarif - Laurence Jacquillat - Elisabeth Lavroff - Catherine Liabeuf - Emmanuelle Le Roy - Valérie Perrot-Egret et Frédérique Saas
-
- **6 personnes choisies** par la Rédaction de Prescription Santé, incluant son Rédacteur en Chef, Olivier Robichon
- Pierre Azam, Médecin à Paris
- Patrice Carayon, Président de Chiesi France
- Frédéric Fougerat, Directeur de la Communication et du Marketing de Foncia
- Caroline Le Touzé, pharmacienne
- Laure Thibaud, Communicante

Le Président du jury est désigné chaque année de façon collégiale par le Conseil d'Administration de RCS et la Rédaction de Prescription Santé qui renouvelle et sélectionne les 6 personnes choisies hors Conseil d'Administration de RCS.

Les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération, leurs fonctions sont bénévoles.

ARTICLE VII : ATTRIBUTION OU REMISE DES PRIX

Les Prix seront remis le lundi 10 septembre 2018 à 18h30 lors de l'After Work au Vert.

Fait à Paris le, 14 février 2018

RCS – annedeboismenu@orange.fr 4, rue Ribéra – 75016 – PARIS Tél : 06 11 70 55 03 – www.rcs-asso.fr - @RComSante - #RComSante



Jury des **Récompenses Communication Santé, RoCS 2018**

Le jury est présidé par **Marie-Christine LANNE**, Directrice de la Communication de GENERALI.

Il est composé des Membres du Conseil d'Administration de RCS :

- Anne de Boismenu
- Caroline Boucheteil
- Bruno Erhard
- Véronique France Tarif
- Laurence Jacquillat
- Elisabeth Lavroff
- Catherine Liabeuf
- Emmanuelle Le Roy
- Valérie Perrot-Egret
- Frédérique Saas

Et de

- Pierre Azam, Médecin à Paris
- Patrice Carayon, Président de Chiesi France
- Frédéric Fougerat, Directeur de la Communication et du Marketing de Foncia
- Caroline Le Touzé, pharmacienne
- Olivier Robichon : Rédacteur en Chef de Prescription Santé
- Laure Thibaud, Communicante)

Les Prix seront remis le lundi 10 septembre 2018 à 18h30 lors de l'After Work au Vert.